



**HAL**  
open science

## Master MEEF 1 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF 1 DEG - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - 1er degré. 2017, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02029110

**HAL Id: hceres-02029110**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029110>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation – 1<sup>er</sup> degré

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La formation master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1<sup>er</sup> degré* (MEEF 1<sup>er</sup> degré) a été créée à l'Université de Corse suite à l'accréditation au 1<sup>er</sup> septembre 2013. L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) organise cette formation initiale des professeurs des écoles avec ses équipes pédagogiques en deux années. La première année (M1) de la mention prépare au métier de l'enseignant et au concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE) ; deux parcours sont organisés : l'un pour la formation standard, l'autre visant le métier de professeur dans une école bilingue. En seconde année (M2), le master accueille deux types de public : les étudiants fonctionnaires stagiaires (parcours alternant) et les étudiants non-lauréats du concours qui veulent continuer leur formation sans se limiter à une préparation au concours mais avec une ouverture vers d'autres métiers éducatifs (parcours professionnalisant). La formation est assurée sur les trois sites de l'ESPE de Corse (Corte, Ajaccio et Bastia). L'ESPE représente la composante qui accueille le plus grand nombre d'étudiants en cycle de master à l'Université de Corse. L'effectif de cette mention pour les deux parcours et les types d'étudiants confondus est depuis 2014 de 150 étudiants environ pour les deux années tous sites confondus.

## Analyse

Objectifs
<p>La formation <i>MEEF 1<sup>er</sup> degré</i> correspond au cadrage ministériel autour de cinq blocs de compétences : disciplinaire, didactique, recherche, mise en situation professionnelle et culture commune. La formation veut répondre aux trois missions confiées aux universités : formation, recherche et insertion. C'est ainsi que le master vise aussi bien les compétences pluridisciplinaires exigées par la polyvalence du métier d'enseignant que les compétences attendues au concours de recrutement des professeurs des écoles. Un accent doit être mis sur l'acquisition de ces compétences diverses par les étudiants, souvent issus de formations mono-disciplinaires.</p> <p>Les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation sont exposées dans la fiche RNCP et en lien étroit avec le référentiel de compétences des enseignants du premier degré. Les compétences liées plus particulièrement à l'enseignement bilingue ou à l'insertion professionnelle hors Education Nationale mériteraient d'être davantage précisées.</p>
Organisation
<p>Deux parcours de formation sont offerts : standard et bilingue - langue régionale, sachant qu'une très grande partie des cours en M1 (94 % des cours en didactique et 70% des contenus disciplinaires) et en M2 (75 % des contenus disciplinaires et 10 % des cours en didactiques) est mutualisée. En M2 deux parcours sont proposés : l'un pour les étudiants reçus au concours, et donc fonctionnaires-stagiaires, et l'autre pour les non-lauréats du concours. Ce second parcours a très peu de visibilité dans les documents. La formation est déployée sur trois sites. La première année du master est assurée à Ajaccio</p>

<p>et à Bastia et la seconde année à Corte. L'organisation concrète sur les différents sites et avec les déplacements des étudiants sur l'île n'est pas abordée. Des réunions régulières entre responsables sont assurées pour garantir une harmonisation des formations dispensées sur les sites.</p> <p>Cinq blocs de compétences organisent la structure des unités d'enseignement (UE). La maquette est composée de cinq UE en M1 et quatre en M2.</p> <p>Le tronc commun est dispensé aux étudiants des trois mentions <i>MEEF</i> (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et <i>Encadrement éducatif</i>), selon les thématiques, soit tous ensemble soit par groupe, et intégré dans les trois UE « didactique », « contexte du métier » et « mise en situations professionnelles ». Le tronc commun représente une large partie de la formation (70 % en M2), mais nous ne disposons pas de précisions sur les contenus. A nouveau il se pose la question de l'organisation concrète entre les trois sites.</p> <p>Tous les étudiants bénéficient de stages tout comme d'une initiation à la recherche en M1 et en M2.</p> <p>Les mutualisations entre les parcours (standard et bilingue) et les cursus adaptés aux profils d'étudiants ainsi que l'organisation de la formation sur les trois sites ne ressortent pas clairement des documents fournis.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Les parcours du <i>MEEF</i> 1<sup>er</sup> degré sont déployés en lien avec la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et la Faculté des Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (FLLASHS) de l'Université de Corse. Les étudiants de l'ESPE sont très souvent issus des licences de ces facultés (47 % de FLLASHS - 13 % FST - 10 % Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion FDSEG), mais malheureusement cette information n'est pas fournie de manière spécifique pour la mention.</p> <p>La formation se situe entre monde académique et ancrage sur le terrain, tel que le reflète aussi l'équipe pédagogique. Une convention-cadre a été établie avec le rectorat de l'académie de Corse (rectorat/ESPE) en 2014 qui précise les objectifs, les ressources et les moyens de chacun des partenaires (45 % de ressources universitaires, 43,5 % de ressources académiques sur moyens académiques) ; elle fait l'objet d'un rapport d'activité annuel. D'autres partenariats existent avec les collectivités territoriales, le réseau des ESPE ou des partenaires associatifs, mais peu de contacts/partenariats extérieurs à la Corse. Ces partenariats contribuent en partie à un réseau de stages alternatifs pour les M2 non-lauréats du concours.</p> <p>Le master <i>MEEF</i> 1<sup>er</sup> degré est adossé aux deux UMR de l'Université de Corse (CNRS 6240 Lieux Identités eSpaces Activités (LISA)/CNRS 6134 Sciences pour l'Environnement (SPE)) ainsi que l'école doctorale (ED) <i>Environnement et société</i> n° 377 de l'Université. La mention entretient également d'étroites relations avec l'UMS Stella Mare CNRS 3514 pour des actions de diffusion scientifique (panneaux pédagogiques en langue corse notamment).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>La mention <i>MEEF</i> 1<sup>er</sup> degré est mise en œuvre par des équipes pédagogiques relevant de l'ESPE/Université et de l'académie à une proportion quasi égale. Les équipes pédagogiques dans les trois sites sont des équipes pluridisciplinaires et pluri-catégorielles.</p> <p>L'effectif d'enseignants-chercheurs au sein de l'ESPE s'élève à 10 en 2016 ; il s'y ajoute un certain nombre de formateurs du 2<sup>nd</sup> degré qui disposent également d'une thèse ou la prépare actuellement.</p> <p>Nous disposons de peu d'informations sur le fonctionnement des sites excentrés à l'Université (Ajaccio et Bastia).</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'effectif global de la mention <i>MEEF</i> 1<sup>er</sup> degré est relativement stable et accueille en 2016-2017 132 étudiants en M1 et M2 confondus. Le taux de réussite en M1 était en 2013-2014 de 72 % et il est depuis en augmentation de 7 %. En M2, sur la même période, ce taux est plus élevé et varie entre 81 % et 91 %. Il semble cependant y avoir un nombre important d'étudiants en M1 qui abandonnent à la fin du premier semestre. Un suivi individualisé des étudiants a été mis en place à l'ESPE et sera à adapter en fonction des besoins du public. Il serait souhaitable de généraliser des entretiens d'entrée pour chacun des parcours tel que c'est proposé dans l'autoévaluation.</p> <p>Une enquête a été réalisée sur l'insertion professionnelle et pose la problématique de l'insertion des étudiants titulaires du master mais non-titulaires du concours. En 2014-2015, 45 % de ce dernier groupe n'a pas pu être intégré dans le marché du travail et vise pour la majorité à préparer à nouveau le concours. Parmi les 55 % d'étudiants ayant trouvé un travail, la grande majorité (82 %) est contractuelle dans l'Education Nationale.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>L'ESPE n'a pas de laboratoire en propre mais participe à des recherches ayant trait à l'éducation et à la formation. Les enseignants-chercheurs de l'ESPE (10 maîtres de conférence (MCF)) et les 9 docteurs et 2 doctorants appartiennent pour la plupart aux deux UMR de l'Université (CNRS 6240 LISA/CNRS 6134 SPE) ainsi que l'ED <i>Environnement et société</i> n° 377 de l'Université.</p> <p>La formation affiche une volonté d'accorder une place centrale à la recherche. Elle s'opère par une UE spécifique en M1 et une UE mixte (mise en situation professionnelle et recherche) en M2. Le même dispositif est mis en place pour tous les étudiants des <i>MEEF</i>. Le mémoire articule le lien entre la recherche en éducation et l'exercice du métier. L'étudiant choisit</p>

un sujet dans la banque de sujets élaborée à partir des disciplines et des axes de recherche des UMR de l'Université. Les modalités du mémoire sont précisées dans le règlement des études et dans un cahier des charges. Il s'agit d'un travail sur quatre semestres qui s'inscrit dans des thématiques relevant de questions d'éducation. La poursuite d'études en doctorat est possible et dans quelques cas pratiquée (1 étudiant en 2014)

#### Place de la professionnalisation

La formation *MEEF 1<sup>er</sup> degré* est professionnalisante et vise l'acquisition des compétences professionnelles d'un professeur des écoles en structure publique ou privée. C'est un diplôme en alternance qui comporte des stages de différents types (d'observation, pratique accompagnée et en responsabilité).

La formation peut également contribuer à l'insertion professionnelle en milieu éducatif extra-scolaire et dispose de partenariats pour des stages de type alternatifs hors Education Nationale.

Les débouchés en termes de métiers envisagés pour les diplômés du master sont détaillés et montrent la volonté de ne pas se limiter au métier du professeur des écoles mais de viser également d'autres métiers qui s'exercent dans différents secteurs d'activités en partenariat avec les associations périscolaires, socio-éducatives, socio-culturelles, les collectivités locales et des organismes de formation. Il reste à préciser comment la formation prépare concrètement à ces secteurs d'activité. Il serait peut-être envisageable d'intégrer des options en M2, pour les non lauréats. -

#### Place des projets et des stages

La formation accorde une place importante aux stages en établissements scolaires : un stage d'observation puis progressivement de pratique accompagnée en M1. Après des premières années d'expérimentation de stages massés de 4 semaines en M1, un stage filé (d'observation et de pratique accompagnée) sur une période de 16 semaines (1 jour/semaine) a été mis en place en 2015-2016. A cause des difficultés d'intégration dans les équipes pédagogiques des établissements scolaires pendant ce stage filé, il est prévu à nouveau une formule de stage massé (2 x 2 semaines) depuis la rentrée 2016. En M2 le parcours en alternance prévoit le stage en responsabilité pour les lauréats du concours nommés fonctionnaires stagiaires. Les étudiants, non fonctionnaires stagiaires, du parcours professionnalisant poursuivent également leur M2 avec des stages. Leur fonctionnement au sein et hors Education Nationale et leur lien vers la formation restent à être précisés. Il a été décidé en 2016 de mettre en place deux stages massés de 15 jours pour les M1 et les M2 professionnalisant (étudiants non lauréats des concours).

Nous n'avons par ailleurs pas de précisions sur la place de projets.

#### Place de l'international

L'international occupe actuellement une place minime dans la formation. Il serait souhaitable de mener des réflexions sur l'opportunité de proposer des stages à l'étranger notamment pour les étudiants du M2 parcours professionnalisant (étudiants non lauréats des concours) mais pas seulement. Il s'agira également de penser à mettre en place des échanges et d'accueillir dans ce contexte des étudiants au sein de l'ESPE.

L'Université de Corse est habilitée à délivrer le certificat de langues de l'enseignement supérieur (CLES) et encourage ses étudiants de passer cette certification. Le parcours bilingue accorde une place à la formation de ses étudiants en langue corse et à l'enseignement bilingue (nous ne disposons pas de chiffres exacts des cours spécifiques, car les heures sont indiquées globalement pour les UE). Cet enseignement bilingue pourrait d'ailleurs mener vers des échanges internationaux avec d'autres écoles supérieures de la pédagogie confrontées à cette même thématique. Dans le parcours standard, les cours de langue vivante (LV) sont uniquement proposés en M2 sans précisions sur le choix des langues.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'inscription à l'ESPE est soumise à une procédure de pré-inscription. Pour le parcours bilingue, une vérification du niveau en langue corse et un entretien avec les responsables pédagogiques ont été mis en place. 10 bourses sont attribuées par la collectivité territoriale de Corse au bénéfice d'étudiants du parcours bilingue.

Une remise à niveau est proposée aux étudiants de M1 dès l'entrée en master *MEEF* dans les disciplines fondamentales.

Des entretiens d'orientation pour les étudiants ayant échoué aux concours sont proposés. Des précisions sur le dispositif permettant aux étudiants de repasser le concours, mais aussi sur le dispositif d'orientation vers d'autres métiers en termes d'organisation de cours mais aussi en matière de stages, seront à apporter. Le parcours professionnalisant propose une réparation aux concours.

Le master accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue. Des étudiants engagés dans une démarche de validation des acquis ou bénéficiant d'un congé individuel de formation sont également reçus. Il n'y a cependant pas de données chiffrées concernant ces différents publics ni d'informations sur l'accompagnement des personnes en situation de reprise d'études. Il n'y a par ailleurs pas de précisions sur un suivi des étudiants fonctionnaires stagiaires en difficulté.

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Une procédure de démarche VAE (validation des acquis de l'expérience) est définie. Dans le cadre de l'accueil spécifique, l'Université de Corse possède une cellule dédiée à l'accompagnement des publics spécifiques. Ils peuvent bénéficier d'un aménagement d'études.</p> <p>L'ensemble des cours du master <i>MEEF 1<sup>er</sup> degré</i> est en présentiel avec émargement ce qui permet de limiter le décrochage. Des supports sont néanmoins souvent mis en ligne via l'environnement numérique de travail (ENT) de l'Université. La formation à distance pourra être développée.</p> <p>Les étudiants du <i>MEEF</i> ont une formation qui les accompagnent à préparer la certification informatique et internet spécifique aux métiers de l'enseignement (C2i2e) qui vise à développer l'acquisition de compétences professionnelles dans l'usage du numérique en activité d'enseignement. La place du numérique dans la formation et pour la formation ne devrait cependant pas se réduire aux cours de C2i2e mais pourrait être intégrée davantage dans ce master.</p> <p>L'ESPE propose également aux étudiants la certification CLES assurée à l'Université de Corse. Un certain nombre d'étudiants passe cette certification (sans précisions ni sur les langues ni sur le nombre exact d'étudiants). Une certification en langue corse allant du niveau A2 au B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) a été mise en place à l'Université. Il n'y a cependant pas de précisions sur le nombre exact d'étudiants <i>MEEF 1<sup>er</sup> degré</i> qui réussissent cette certification.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le jury de délibération se réunit en fin d'année universitaire. Il est composé du directeur de l'ESPE, des deux enseignants responsables administratifs des sites délocalisés et du responsable de la mention <i>MEEF 1<sup>er</sup> degré</i>. Alors qu'il est mentionné une commission de délibération provisoire incluant responsables de parcours et enseignants, on aurait aimé que soit présentée l'articulation des deux instances.</p> <p>Un contrôle continu est désormais mis en place, ce qui permet d'une part aux étudiants de voir davantage leurs progrès et d'autre part à l'ESPE de mieux gérer le calendrier des évaluations jugé trop lourd par les étudiants. La pluralité d'évaluations en lien avec le stage est un aspect intéressant qui devrait être préservé. Globalement, il serait intéressant de se centrer sur une évaluation des compétences qui permettrait de baisser le nombre d'évaluations semestrielles. La constitution d'un portfolio pourrait accompagner ce travail. L'organisation des examens sur les différents sites n'est pas précisée.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Pour l'instant, la formation s'appuie sur les compétences communes à tous les enseignants (J.O. 2013). Il serait intéressant de mener un travail de réflexion sur un référentiel de compétences de fin de formation en rapport avec les deux parcours (standard et bilingue), les spécificités du public d'étudiants (lauréat et non-lauréat du concours) et du contexte socio-culturel corse. Celui-ci aurait pour objectif d'être un outil de définition des attendus de la formation dans les différents parcours et selon les différents profils d'étudiants. Le suivi de compétences des fonctionnaires stagiaires, grâce à un journal de stage et des entretiens pratiqués en M2, sont de bonnes initiatives qui pourront être élargies.</p>
Suivi des diplômés
<p>Cet item ne peut encore donner que peu de résultats en raison des seules deux années d'existence de la formation. L'ESPE a confié à ses services administratifs la réalisation d'enquêtes sur l'insertion professionnelle et le devenir des décrocheurs pour les deux années universitaires 2013-2014 et 2014-2015.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'ESPE a mis en place un conseil de perfectionnement commun à toutes les mentions <i>MEEF</i>. Il est composé de six membres représentant, à parité, l'ESPE (formateurs) et l'employeur (professionnels). Les étudiants ne sont pas représentés au conseil de perfectionnement. Il s'est réuni cinq fois depuis la création de l'ESPE de Corse en 2013. Il propose des aménagements de la formation liés à la mise en situation, participe à l'évolution et l'évaluation de la formation, mais les comptes rendus des réunions ne sont pas accessibles. Le lien entre les conseils de composante et le conseil de perfectionnement n'est pas présenté et sera à clarifier.</p> <p>Des procédures d'autoévaluations existent et impliquent les étudiants avec l'objectif d'améliorer la qualité de formation.</p>

# Conclusion de l'évaluation

## Points forts :

- Le lien avec les institutions territoriales (rectorat et collectivité territoriale) est bien développé.
- La formation s'investit dans la recherche en éducation par le biais des mémoires ancrés dans le terrain.
- Le taux important d'étudiants bénéficiant des certifications du C2i2e et dans une moindre mesure du niveau B2 en LV par le biais du CLES ainsi que de la certification de la langue régionale corse.

## Points faibles :

- Faible visibilité du parcours bilingue.
- La professionnalisation des non-lauréats du concours encore peu construite.
- La place de l'international peu développée.
- Les compétences visées en fin de formation des deux parcours et en lien avec le contexte spécifique corse et à son public d'étudiants non explicitées.

## Avis global et recommandations :

La mention *MEEF 1<sup>er</sup> degré* à l'ESPE de Corse prépare au métier de professeur des écoles avec une formation qui doit répondre à des exigences diverses. Le sens d'une formation commune est bien développé mais la mise en œuvre concrète reste cependant pour l'instant floue. Un travail de perfectionnement a été engagé et doit être poursuivi, mais la réflexion devrait être conduite au sein d'un conseil de perfectionnement spécifique à la mention. Il semble nécessaire que l'articulation entre les parcours de master (standard et bilingue) et les deux types de public en M2 soit perfectionnée et gagne en visibilité. Ce travail pourrait être lié à la conception d'un référentiel de compétences de fin de formation directement lié aux contextes en Corse et au public d'étudiants. Ce travail pourrait être confié au conseil de perfectionnement en collaboration avec d'autres instances/conseils de l'ESPE.

La question de la visibilité concerne notamment le parcours bilingue, aussi bien en termes de formation qu'en termes de recherches dans le cadre des mémoires des étudiants. Ce champ du bilinguisme comme particularité corse avec une population plurilingue fortement marquée par l'immigration pourrait donner sujet à des mémoires ancrés sur le terrain voir à des thèses de doctorat.

Afin d'améliorer l'insertion professionnelle des non-lauréats du concours, il serait important de réfléchir en termes de compétences professionnelles à développer en lien avec des débouchés. Il serait envisageable d'intégrer des options professionnalisantes en M2 à destination des étudiants qui ne se représentent pas au concours. Il serait intéressant de travailler davantage sur l'ouverture de la mise en stage hors Education Nationale en lien direct avec une insertion professionnelle. On pourrait profiter d'une vitalisation de l'international nécessaire pour ce master en créant par exemple des stages à l'étranger ou des partenariats dans d'autres pays avec des structures qui préparent également à un enseignement bilingue.



# Observations de l'établissement

Corti, le 19 avril 2017.

## Observations suite à l'évaluation par le HCERES des masters MEEF de l'ESPE de Corse

- Observations sur l'évaluation HCERES des champs de formations « Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle » et « Métiers de l'animation et de l'éducation aux patrimoines insulaires et méditerranéens » :

Nous souhaitons porter à l'attention des évaluateurs du HCERES que, suite à une décision de la gouvernance de l'Université de Corse dans le cadre du travail d'accréditation 2018/2022, les champs de formations seront affichés par domaine.

En l'occurrence pour l'ESPE de Corse, les Masters MEEF rejoindront un unique champ « Enseignement, Education, Formation ».

Il n'y a donc plus lieu pour l'ESPE de Corse de répondre aux différentes recommandations de l'évaluation, portant spécifiquement sur l'organisation des champs qui sont transformés en domaines. Néanmoins, les principales remarques de fond seront intégrées dans le dossier projet de l'accréditation en cours d'élaboration.

- Observations sur l'évaluation par le HCERES des formations Masters mentions Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation 1<sup>er</sup> degré / 2<sup>nd</sup> degré / Encadrement Educatif :

➤ « *La place de l'international peu développée* » : l'internationalisation de la formation MEEF est difficilement envisageable, étant donné le positionnement des concours qui renforce en M1 la préparation à un concours de recrutement dont les lauréats sont placés, en M2, par l'employeur, en responsabilité dans les établissements scolaires en France et ce, pour un mi-temps hebdomadaire.

➤ « *Faiblesse relative en enseignants-chercheurs* » : même si en nombre, l'effectif est faible, l'ESPE de Corse a bénéficié d'une augmentation de 150% du nombre d'enseignants-chercheurs depuis l'intégration par l'Université de Corse de l'ex-IUFM (2009 à 2016), potentiel qui s'ajoute aux enseignants-chercheurs des autres composantes de l'Université. L'ensemble des EC de l'ESPE de Corse intervient dans les 3 mentions MEEF.

➤ « *Précisions à apporter sur le suivi des fonctionnaires stagiaires en difficulté* » : chaque fonctionnaire stagiaire (relevant d'une des 3 mentions MEEF) est encadré et suivi par un maître de stage, formateur de l'ESPE de Corse et par un tuteur établissement désigné par l'employeur. Lorsque des difficultés sont signalées par le maître de stage, chargé d'effectuer les visites auprès du stagiaire, un suivi plus adapté est mis en œuvre et peut prendre la forme de visites supplémentaires, d'échanges entre le maître de stage et le tuteur, de propositions de compléments de formation par la commission académique (Rectorat/ESPE). A titre d'exemple, en 2016/2017 seuls 5.9% des fonctionnaires stagiaires (soit 5 stagiaires sur 84 inscrits) ont été signalés en difficulté et ont nécessité un encadrement renforcé de la part du maître de stage (visites supplémentaires des maîtres de stage et tuteurs ; suivis supplémentaires pris en charge par PEMF, IEN et/ou CP, FA, IPR).

➤ « *Le numérique devrait être développé pour inclure de nouvelles pratiques innovantes* » : Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans les Masters MEEF font appel aux outils numériques interactifs (cours en ligne, outils collaboratifs ...), ainsi qu'à des pratiques innovantes (pédagogie de projet, jeux éducatifs, amphithéâtre actifs ...). L'Université de Corse ayant nommé un vice-président chargé de l'Université Numérique et de l'innovation pédagogique, d'autres dispositifs d'innovation pédagogique sont développés dans le cadre

du projet e-s@pè, notamment, qui est un projet de transfert, en cours de développement autour de l'innovation pédagogique. L'objectif est de travailler sur des dispositifs au sein de quelques formations de l'Université de Corse (pédagogie par projet, parcours différenciés, classe « miroir », serious game, MOOCs, learning Center). Il est prévu dans la prochaine accréditation, d'inclure des heures de C2i2e en M1 afin qu'il n'y ait pas d'interruption entre la licence et le M2. Par ailleurs, l'ESPE de Corse finalise actuellement le dépôt de 3 projets au titre de l'AAP « PEPS » (Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur) 2017.

La Directrice de l'ESPE de Corse



Pr. Dominique VERDONI

Le Président de l'Université di Corsica

  


Paul-Marie ROMANI

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Master Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation – 1<sup>er</sup> degré

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La formation master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1<sup>er</sup> degré* (MEEF 1<sup>er</sup> degré) a été créée à l'Université de Corse suite à l'accréditation au 1<sup>er</sup> septembre 2013. L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) organise cette formation initiale des professeurs des écoles avec ses équipes pédagogiques en deux années. La première année (M1) de la mention prépare au métier de l'enseignant et au concours de recrutement du professorat des écoles (CRPE) ; deux parcours sont organisés : l'un pour la formation standard, l'autre visant le métier de professeur dans une école bilingue. En seconde année (M2), le master accueille deux types de public : les étudiants fonctionnaires stagiaires (parcours alternant) et les étudiants non-lauréats du concours qui veulent continuer leur formation sans se limiter à une préparation au concours mais avec une ouverture vers d'autres métiers éducatifs (parcours professionnalisant). La formation est assurée sur les trois sites de l'ESPE de Corse (Corte, Ajaccio et Bastia). L'ESPE représente la composante qui accueille le plus grand nombre d'étudiants en cycle de master à l'Université de Corse. L'effectif de cette mention pour les deux parcours et les types d'étudiants confondus est depuis 2014 de 150 étudiants environ pour les deux années tous sites confondus.

## Analyse

Objectifs
<p>La formation <i>MEEF 1<sup>er</sup> degré</i> correspond au cadrage ministériel autour de cinq blocs de compétences : disciplinaire, didactique, recherche, mise en situation professionnelle et culture commune. La formation veut répondre aux trois missions confiées aux universités : formation, recherche et insertion. C'est ainsi que le master vise aussi bien les compétences pluridisciplinaires exigées par la polyvalence du métier d'enseignant que les compétences attendues au concours de recrutement des professeurs des écoles. Un accent doit être mis sur l'acquisition de ces compétences diverses par les étudiants, souvent issus de formations mono-disciplinaires.</p> <p>Les connaissances et compétences attendues des étudiants à l'issue de la formation sont exposées dans la fiche RNCP et en lien étroit avec le référentiel de compétences des enseignants du premier degré. Les compétences liées plus particulièrement à l'enseignement bilingue ou à l'insertion professionnelle hors Education Nationale mériteraient d'être davantage précisées.</p>
Organisation
<p>Deux parcours de formation sont offerts : standard et bilingue - langue régionale, sachant qu'une très grande partie des cours en M1 (94 % des cours en didactique et 70% des contenus disciplinaires) et en M2 (75 % des contenus disciplinaires et 10 % des cours en didactiques) est mutualisée. En M2 deux parcours sont proposés : l'un pour les étudiants reçus au concours, et donc fonctionnaires-stagiaires, et l'autre pour les non-lauréats du concours. Ce second parcours a très peu de visibilité dans les documents. La formation est déployée sur trois sites. La première année du master est assurée à Ajaccio</p>

<p>et à Bastia et la seconde année à Corte. L'organisation concrète sur les différents sites et avec les déplacements des étudiants sur l'île n'est pas abordée. Des réunions régulières entre responsables sont assurées pour garantir une harmonisation des formations dispensées sur les sites.</p> <p>Cinq blocs de compétences organisent la structure des unités d'enseignement (UE). La maquette est composée de cinq UE en M1 et quatre en M2.</p> <p>Le tronc commun est dispensé aux étudiants des trois mentions <i>MEEF</i> (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et <i>Encadrement éducatif</i>), selon les thématiques, soit tous ensemble soit par groupe, et intégré dans les trois UE « didactique », « contexte du métier » et « mise en situations professionnelles ». Le tronc commun représente une large partie de la formation (70 % en M2), mais nous ne disposons pas de précisions sur les contenus. A nouveau il se pose la question de l'organisation concrète entre les trois sites.</p> <p>Tous les étudiants bénéficient de stages tout comme d'une initiation à la recherche en M1 et en M2.</p> <p>Les mutualisations entre les parcours (standard et bilingue) et les cursus adaptés aux profils d'étudiants ainsi que l'organisation de la formation sur les trois sites ne ressortent pas clairement des documents fournis.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Les parcours du <i>MEEF</i> 1<sup>er</sup> degré sont déployés en lien avec la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et la Faculté des Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales (FLLASHS) de l'Université de Corse. Les étudiants de l'ESPE sont très souvent issus des licences de ces facultés (47 % de FLLASHS - 13 % FST - 10 % Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion FDSEG), mais malheureusement cette information n'est pas fournie de manière spécifique pour la mention.</p> <p>La formation se situe entre monde académique et ancrage sur le terrain, tel que le reflète aussi l'équipe pédagogique. Une convention-cadre a été établie avec le rectorat de l'académie de Corse (rectorat/ESPE) en 2014 qui précise les objectifs, les ressources et les moyens de chacun des partenaires (45 % de ressources universitaires, 43,5 % de ressources académiques sur moyens académiques) ; elle fait l'objet d'un rapport d'activité annuel. D'autres partenariats existent avec les collectivités territoriales, le réseau des ESPE ou des partenaires associatifs, mais peu de contacts/partenariats extérieurs à la Corse. Ces partenariats contribuent en partie à un réseau de stages alternatifs pour les M2 non-lauréats du concours.</p> <p>Le master <i>MEEF</i> 1<sup>er</sup> degré est adossé aux deux UMR de l'Université de Corse (CNRS 6240 Lieux Identités eSpaces Activités (LISA)/CNRS 6134 Sciences pour l'Environnement (SPE)) ainsi que l'école doctorale (ED) <i>Environnement et société</i> n° 377 de l'Université. La mention entretient également d'étroites relations avec l'UMS Stella Mare CNRS 3514 pour des actions de diffusion scientifique (panneaux pédagogiques en langue corse notamment).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>La mention <i>MEEF</i> 1<sup>er</sup> degré est mise en œuvre par des équipes pédagogiques relevant de l'ESPE/Université et de l'académie à une proportion quasi égale. Les équipes pédagogiques dans les trois sites sont des équipes pluridisciplinaires et pluri-catégorielles.</p> <p>L'effectif d'enseignants-chercheurs au sein de l'ESPE s'élève à 10 en 2016 ; il s'y ajoute un certain nombre de formateurs du 2<sup>nd</sup> degré qui disposent également d'une thèse ou la prépare actuellement.</p> <p>Nous disposons de peu d'informations sur le fonctionnement des sites excentrés à l'Université (Ajaccio et Bastia).</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>L'effectif global de la mention <i>MEEF</i> 1<sup>er</sup> degré est relativement stable et accueille en 2016-2017 132 étudiants en M1 et M2 confondus. Le taux de réussite en M1 était en 2013-2014 de 72 % et il est depuis en augmentation de 7 %. En M2, sur la même période, ce taux est plus élevé et varie entre 81 % et 91 %. Il semble cependant y avoir un nombre important d'étudiants en M1 qui abandonnent à la fin du premier semestre. Un suivi individualisé des étudiants a été mis en place à l'ESPE et sera à adapter en fonction des besoins du public. Il serait souhaitable de généraliser des entretiens d'entrée pour chacun des parcours tel que c'est proposé dans l'autoévaluation.</p> <p>Une enquête a été réalisée sur l'insertion professionnelle et pose la problématique de l'insertion des étudiants titulaires du master mais non-titulaires du concours. En 2014-2015, 45 % de ce dernier groupe n'a pas pu être intégré dans le marché du travail et vise pour la majorité à préparer à nouveau le concours. Parmi les 55 % d'étudiants ayant trouvé un travail, la grande majorité (82 %) est contractuelle dans l'Education Nationale.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>L'ESPE n'a pas de laboratoire en propre mais participe à des recherches ayant trait à l'éducation et à la formation. Les enseignants-chercheurs de l'ESPE (10 maîtres de conférence (MCF)) et les 9 docteurs et 2 doctorants appartiennent pour la plupart aux deux UMR de l'Université (CNRS 6240 LISA/CNRS 6134 SPE) ainsi que l'ED <i>Environnement et société</i> n° 377 de l'Université.</p> <p>La formation affiche une volonté d'accorder une place centrale à la recherche. Elle s'opère par une UE spécifique en M1 et une UE mixte (mise en situation professionnelle et recherche) en M2. Le même dispositif est mis en place pour tous les étudiants des <i>MEEF</i>. Le mémoire articule le lien entre la recherche en éducation et l'exercice du métier. L'étudiant choisit</p>

un sujet dans la banque de sujets élaborée à partir des disciplines et des axes de recherche des UMR de l'Université. Les modalités du mémoire sont précisées dans le règlement des études et dans un cahier des charges. Il s'agit d'un travail sur quatre semestres qui s'inscrit dans des thématiques relevant de questions d'éducation. La poursuite d'études en doctorat est possible et dans quelques cas pratiquée (1 étudiant en 2014)

Place de la professionnalisation

La formation *MEEF 1<sup>er</sup> degré* est professionnalisante et vise l'acquisition des compétences professionnelles d'un professeur des écoles en structure publique ou privée. C'est un diplôme en alternance qui comporte des stages de différents types (d'observation, pratique accompagnée et en responsabilité).

La formation peut également contribuer à l'insertion professionnelle en milieu éducatif extra-scolaire et dispose de partenariats pour des stages de type alternatifs hors Education Nationale.

Les débouchés en termes de métiers envisagés pour les diplômés du master sont détaillés et montrent la volonté de ne pas se limiter au métier du professeur des écoles mais de viser également d'autres métiers qui s'exercent dans différents secteurs d'activités en partenariat avec les associations périscolaires, socio-éducatives, socio-culturelles, les collectivités locales et des organismes de formation. Il reste à préciser comment la formation prépare concrètement à ces secteurs d'activité. Il serait peut-être envisageable d'intégrer des options en M2, pour les non lauréats. -

Place des projets et des stages

La formation accorde une place importante aux stages en établissements scolaires : un stage d'observation puis progressivement de pratique accompagnée en M1. Après des premières années d'expérimentation de stages massés de 4 semaines en M1, un stage filé (d'observation et de pratique accompagnée) sur une période de 16 semaines (1 jours/semaine) a été mis en place en 2015-2016. A cause des difficultés d'intégration dans les équipes pédagogiques des établissements scolaires pendant ce stage filé, il est prévu à nouveau une formule de stage massé (2 x 2 semaines) depuis la rentrée 2016. En M2 le parcours en alternance prévoit le stage en responsabilité pour les lauréats du concours nommés fonctionnaires stagiaires. Les étudiants, non fonctionnaires stagiaires, du parcours professionnalisant poursuivent également leur M2 avec des stages. Leur fonctionnement au sein et hors Education Nationale et leur lien vers la formation restent à être précisés. Il a été décidé en 2016 de mettre en place deux stages massés de 15 jours pour les M1 et les M2 professionnalisant (étudiants non lauréats des concours).

Nous n'avons par ailleurs pas de précisions sur la place de projets.

Place de l'international

L'international occupe actuellement une place minime dans la formation. Il serait souhaitable de mener des réflexions sur l'opportunité de proposer des stages à l'étranger notamment pour les étudiants du M2 parcours professionnalisant (étudiants non lauréats des concours) mais pas seulement. Il s'agira également de penser à mettre en place des échanges et d'accueillir dans ce contexte des étudiants au sein de l'ESPE.

L'Université de Corse est habilitée à délivrer le certificat de langues de l'enseignement supérieur (CLES) et encourage ses étudiants de passer cette certification. Le parcours bilingue accorde une place à la formation de ses étudiants en langue corse et à l'enseignement bilingue (nous ne disposons pas de chiffres exacts des cours spécifiques, car les heures sont indiquées globalement pour les UE). Cet enseignement bilingue pourrait d'ailleurs mener vers des échanges internationaux avec d'autres écoles supérieures de la pédagogie confrontées à cette même thématique. Dans le parcours standard, les cours de langue vivante (LV) sont uniquement proposés en M2 sans précisions sur le choix des langues.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

L'inscription à l'ESPE est soumise à une procédure de pré-inscription. Pour le parcours bilingue, une vérification du niveau en langue corse et un entretien avec les responsables pédagogiques ont été mis en place. 10 bourses sont attribuées par la collectivité territoriale de Corse au bénéfice d'étudiants du parcours bilingue.

Une remise à niveau est proposée aux étudiants de M1 dès l'entrée en master *MEEF* dans les disciplines fondamentales.

Des entretiens d'orientation pour les étudiants ayant échoué aux concours sont proposés. Des précisions sur le dispositif permettant aux étudiants de repasser le concours, mais aussi sur le dispositif d'orientation vers d'autres métiers en termes d'organisation de cours mais aussi en matière de stages, seront à apporter. Le parcours professionnalisant propose une réparation aux concours.

Le master accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue. Des étudiants engagés dans une démarche de validation des acquis ou bénéficiant d'un congé individuel de formation sont également reçus. Il n'y a cependant pas de données chiffrées concernant ces différents publics ni d'informations sur l'accompagnement des personnes en situation de reprise d'études. Il n'y a par ailleurs pas de précisions sur un suivi des étudiants fonctionnaires stagiaires en difficulté.



Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Une procédure de démarche VAE (validation des acquis de l'expérience) est définie. Dans le cadre de l'accueil spécifique, l'Université de Corse possède une cellule dédiée à l'accompagnement des publics spécifiques. Ils peuvent bénéficier d'un aménagement d'études.</p> <p>L'ensemble des cours du master <i>MEEF 1<sup>er</sup> degré</i> est en présentiel avec émargement ce qui permet de limiter le décrochage. Des supports sont néanmoins souvent mis en ligne via l'environnement numérique de travail (ENT) de l'Université. La formation à distance pourra être développée.</p> <p>Les étudiants du <i>MEEF</i> ont une formation qui les accompagnent à préparer la certification informatique et internet spécifique aux métiers de l'enseignement (C2i2e) qui vise à développer l'acquisition de compétences professionnelles dans l'usage du numérique en activité d'enseignement. La place du numérique dans la formation et pour la formation ne devrait cependant pas se réduire aux cours de C2i2e mais pourrait être intégrée davantage dans ce master.</p> <p>L'ESPE propose également aux étudiants la certification CLES assurée à l'Université de Corse. Un certain nombre d'étudiants passe cette certification (sans précisions ni sur les langues ni sur le nombre exact d'étudiants). Une certification en langue corse allant du niveau A2 au B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) a été mise en place à l'Université. Il n'y a cependant pas de précisions sur le nombre exact d'étudiants <i>MEEF 1<sup>er</sup> degré</i> qui réussissent cette certification.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le jury de délibération se réunit en fin d'année universitaire. Il est composé du directeur de l'ESPE, des deux enseignants responsables administratifs des sites délocalisés et du responsable de la mention <i>MEEF 1<sup>er</sup> degré</i>. Alors qu'il est mentionné une commission de délibération provisoire incluant responsables de parcours et enseignants, on aurait aimé que soit présentée l'articulation des deux instances.</p> <p>Un contrôle continu est désormais mis en place, ce qui permet d'une part aux étudiants de voir davantage leurs progrès et d'autre part à l'ESPE de mieux gérer le calendrier des évaluations jugé trop lourd par les étudiants. La pluralité d'évaluations en lien avec le stage est un aspect intéressant qui devrait être préservé. Globalement, il serait intéressant de se centrer sur une évaluation des compétences qui permettrait de baisser le nombre d'évaluations semestrielles. La constitution d'un portfolio pourrait accompagner ce travail. L'organisation des examens sur les différents sites n'est pas précisée.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Pour l'instant, la formation s'appuie sur les compétences communes à tous les enseignants (J.O. 2013). Il serait intéressant de mener un travail de réflexion sur un référentiel de compétences de fin de formation en rapport avec les deux parcours (standard et bilingue), les spécificités du public d'étudiants (lauréat et non-lauréat du concours) et du contexte socio-culturel corse. Celui-ci aurait pour objectif d'être un outil de définition des attendus de la formation dans les différents parcours et selon les différents profils d'étudiants. Le suivi de compétences des fonctionnaires stagiaires, grâce à un journal de stage et des entretiens pratiqués en M2, sont de bonnes initiatives qui pourront être élargies.</p>
Suivi des diplômés
<p>Cet item ne peut encore donner que peu de résultats en raison des seules deux années d'existence de la formation. L'ESPE a confié à ses services administratifs la réalisation d'enquêtes sur l'insertion professionnelle et le devenir des décrocheurs pour les deux années universitaires 2013-2014 et 2014-2015.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'ESPE a mis en place un conseil de perfectionnement commun à toutes les mentions <i>MEEF</i>. Il est composé de six membres représentant, à parité, l'ESPE (formateurs) et l'employeur (professionnels). Les étudiants ne sont pas représentés au conseil de perfectionnement. Il s'est réuni cinq fois depuis la création de l'ESPE de Corse en 2013. Il propose des aménagements de la formation liés à la mise en situation, participe à l'évolution et l'évaluation de la formation, mais les comptes rendus des réunions ne sont pas accessibles. Le lien entre les conseils de composante et le conseil de perfectionnement n'est pas présenté et sera à clarifier.</p> <p>Des procédures d'autoévaluations existent et impliquent les étudiants avec l'objectif d'améliorer la qualité de formation.</p>

# Conclusion de l'évaluation

## Points forts :

- Le lien avec les institutions territoriales (rectorat et collectivité territoriale) est bien développé.
- La formation s'investit dans la recherche en éducation par le biais des mémoires ancrés dans le terrain.
- Le taux important d'étudiants bénéficiant des certifications du C2i2e et dans une moindre mesure du niveau B2 en LV par le biais du CLES ainsi que de la certification de la langue régionale corse.

## Points faibles :

- Faible visibilité du parcours bilingue.
- La professionnalisation des non-lauréats du concours encore peu construite.
- La place de l'international peu développée.
- Les compétences visées en fin de formation des deux parcours et en lien avec le contexte spécifique corse et à son public d'étudiants non explicitées.

## Avis global et recommandations :

La mention *MEEF 1<sup>er</sup> degré* à l'ESPE de Corse prépare au métier de professeur des écoles avec une formation qui doit répondre à des exigences diverses. Le sens d'une formation commune est bien développé mais la mise en œuvre concrète reste cependant pour l'instant floue. Un travail de perfectionnement a été engagé et doit être poursuivi, mais la réflexion devrait être conduite au sein d'un conseil de perfectionnement spécifique à la mention. Il semble nécessaire que l'articulation entre les parcours de master (standard et bilingue) et les deux types de public en M2 soit perfectionnée et gagne en visibilité. Ce travail pourrait être lié à la conception d'un référentiel de compétences de fin de formation directement lié aux contextes en Corse et au public d'étudiants. Ce travail pourrait être confié au conseil de perfectionnement en collaboration avec d'autres instances/conseils de l'ESPE.

La question de la visibilité concerne notamment le parcours bilingue, aussi bien en termes de formation qu'en termes de recherches dans le cadre des mémoires des étudiants. Ce champ du bilinguisme comme particularité corse avec une population plurilingue fortement marquée par l'immigration pourrait donner sujet à des mémoires ancrés sur le terrain voir à des thèses de doctorat.

Afin d'améliorer l'insertion professionnelle des non-lauréats du concours, il serait important de réfléchir en termes de compétences professionnelles à développer en lien avec des débouchés. Il serait envisageable d'intégrer des options professionnalisantes en M2 à destination des étudiants qui ne se représentent pas au concours. Il serait intéressant de travailler davantage sur l'ouverture de la mise en stage hors Education Nationale en lien direct avec une insertion professionnelle. On pourrait profiter d'une vitalisation de l'international nécessaire pour ce master en créant par exemple des stages à l'étranger ou des partenariats dans d'autres pays avec des structures qui préparent également à un enseignement bilingue.

# Observations de l'établissement